

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
POPULAIRE SOCIALISTE

NOTE D'ENGAGEMENT PAYS

DÉPARTEMENT RÉGIONAL NORD I (ORNA)

JANVIER 2009

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES	1
2.1 Contexte politique, social et économique	1
2.2 Options stratégiques du gouvernement	7
III. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT	9
IV. ENGAGEMENTS DE LA BANQUE EN LIBYE	9
4.1 Engagements antérieurs	9
4.2 Domaines de coopération proposés	10
4.3 Sources de financement	11
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	11
5.1 Conclusion	11
5.2 Recommandation	12

ANNEXES

Le présent rapport a été établi par M. E. Shaaeldin, spécialiste en chef – économie, ORNA, M^{me} L. Saidi-Hammami, économiste principale, ORNA, et un consultant.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
CBL	Banque centrale de Libye
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
FAE	Facilité africaine de l'eau
FMI	Fonds monétaire international
GL	Gouvernement de Libye
GMR	La Grande rivière artificielle
GBOT	Conseil général du transfert de propriété (Tamleek)
GIA	Autorité générale de l'information
GWA	Autorité générale de l'eau
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice du développement humain
IPC	Indice des prix à la consommation
LAIP	Portefeuille des investissements libyens en Afrique
LEDB	Conseil de développement économique de la Libye
LIA	Autorité libyenne des investissements
Mb/jour	Millions de barils par jour
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
RASCOM	Organisation régionale africaine de communications par satellite
Secrétariat	Équivalent libyen de ministère
Sha'abiyyat	Comités populaires
TIC	Technologies de l'information et de la communication
USD	Dollar des États-Unis

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(Janvier 2009)

Unité monétaire	=	Dinar libyen (LD)
1 UC	=	1,93 LD
1 UC	=	1,54 USD

RÉSUMÉ

1. La présente note d'engagement est une évaluation des perspectives, des enjeux et des options stratégiques de la Libye en matière de développement, ainsi que de l'aide que la Banque pourrait lui apporter dans la réalisation de ses objectifs de développement.
2. En raison de la hausse du cours du pétrole, de la levée des sanctions, de la mise en œuvre de réformes économiques et structurelles rigoureuses et de l'intensification des investissements étrangers, l'économie n'a cessé de croître au cours des dernières années, produisant ainsi d'importants excédents financiers et une balance extérieure positive. La Libye est confrontée à plusieurs difficultés majeures, à savoir : une économie non diversifiée, un secteur privé sous-développé, une capacité institutionnelle précaire, une main-d'œuvre insuffisante et une infrastructure matérielle mal entretenue.
3. La stratégie de développement de la Libye s'est caractérisée par la domination du secteur public comme principal vecteur de croissance. Le secteur privé a joué les seconds rôles, notamment dans les domaines de l'agriculture et des petits services. La performance économique est principalement alimentée par le secteur pétrolier, tandis que la production du secteur non pétrolier a connu une évolution relativement lente. Le gouvernement libyen a reconnu qu'il était absolument nécessaire de mieux développer le secteur non pétrolier, qui offre actuellement peu de possibilités d'emplois.
4. Dans le souci de diversifier son économie, le pays est disposé à développer son secteur privé, à améliorer sa compétitivité relative et à générer la croissance dans les secteurs à fort potentiel. Il s'emploie également à renforcer l'efficacité et l'efficience du secteur public et à développer le capital humain. La Vision nationale de stratégie économique de la Libye, publiée en 2006, définit une nouvelle perspective de développement et restructure son système de gouvernement. La Vision recommande plusieurs mesures, notamment la création d'un Conseil de développement économique et d'un Bureau des ressources humaines, la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'entrepreneuriat, ainsi que la création d'un statut économique spécial pour trois secteurs à fort potentiel que sont le tourisme, les TIC et la construction.
5. Jusqu'à présent, *l'intervention du Groupe de la Banque* en Libye s'est limitée aux activités autres que les prêts, principalement les études. Tout est maintenant en place pour que la BAD accroisse ses interventions dans ce pays. Le cadre de coopération défini dans ce document se fonde sur l'engagement initial de la Banque dans les domaines ci-après :
 - (i) Cofinancement des projets nationaux et internationaux admissibles dans d'autres pays africains ;
 - (ii) Assistance technique dans la gestion des finances publiques, la gestion des ressources en eau et le développement des capacités en matière de statistiques ainsi que le renforcement des capacités des organismes sous-régionaux et régionaux ;
 - (iii) Analyse du système financier et bancaire, de la diversité économique et du système national de statistiques, organisation d'ateliers en vue de la diffusion des résultats et des recommandations des études identifiées, et de séminaires thématiques sur le secteur privé ; et
 - (iv) Initiatives de coopération et d'intégration régionales.

1. INTRODUCTION

1.1 Bien que membre fondateur et actionnaire relativement important de la Banque africaine de développement, la Libye n'a jamais sollicité d'emprunt auprès du Groupe de la Banque. Ainsi, les interventions du Groupe de la Banque se sont limitées aux activités hors prêts, principalement les études.

1.2 En dépit de la récente embellie de ses perspectives économiques relativement bonnes, due à la hausse des cours du pétrole, à la levée des sanctions et à l'intensification des investissements étrangers, la Libye est confrontée à des défis majeurs ; en effet, elle doit assurer la durabilité de sa croissance, diversifier son économie et créer suffisamment d'emplois. Par ailleurs, la chute des cours du pétrole pourrait fragiliser l'équilibre budgétaire et la balance extérieure qui, jusqu'à présent, sont largement excédentaires.

1.3 Conscient de ces enjeux, le gouvernement libyen s'emploie à transformer son système économique, à redéfinir les rôles des secteurs public et privé, à développer les secteurs non pétroliers et à élargir les bases de production et d'exportation.

1.4 Dans cette perspective, le gouvernement libyen sollicite l'assistance et l'appui financier du Groupe de la Banque dans le cadre de ses efforts de réforme soutenus par la Vision nationale de stratégie économique pour 2019, publiée en 2006. En outre, la Libye peut éventuellement établir d'importantes relations avec d'autres pays africains à travers les marchés de l'emploi et des capitaux, et compte tenu du potentiel d'essor commercial qui offre une occasion unique d'engager une action concertée dans le cadre d'initiatives de coopération et d'intégration régionales.

1.5 Cette note propose des domaines potentiels d'intervention du Groupe de la Banque en Libye. Dans un premier temps, l'appui du Groupe de la Banque sera sous forme d'assistance technique en matière de renforcement des capacités, de diagnostic et de travail d'analyse. Par ailleurs, la Banque

accélérera les consultations et le dialogue avec les pouvoirs publics en vue de l'élaboration d'un véritable document de stratégie pays couvrant une période de cinq ans. L'appui de la Banque à la Libye s'inscrit dans le cadre de la stratégie révisée d'aide aux pays à revenu intermédiaire.

1.6 La note s'inspire des résultats et des consultations de plusieurs missions de dialogue effectuées en Libye en 2008, ainsi que des informations recueillies auprès de diverses autres sources officielles (voir annexe III – Bibliographie).

2. CONTEXTE ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique, social et économique

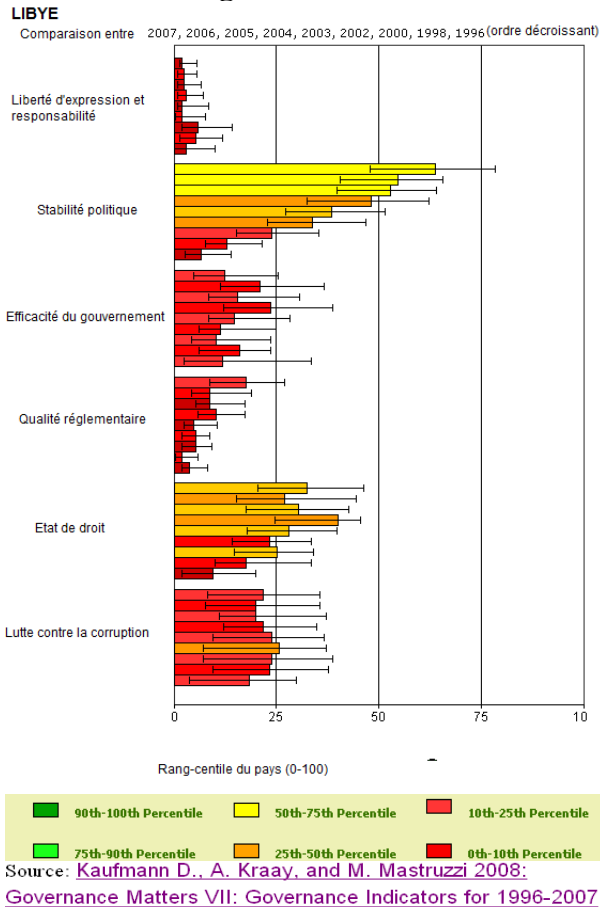
Contexte politique

2.1.1 Entre 1969 et 1978, le gouvernement a adopté un mode de développement régi par l'État, et il a mis en place des structures administratives et de gouvernance uniques à assise populaire. Entre 1979 et 1999, frappé de plein fouet par la chute des recettes pétrolières et les sanctions extérieures, le gouvernement a essayé de libéraliser l'économie et d'affiner sa structure politique.

2.1.2 Plus récemment, suite à la levée des sanctions internationales, la Libye a adopté une nouvelle approche de développement et elle est en train de renouer les relations avec des pays qui, par le passé, entretenaient avec elle des relations tendues. De plus, les conditions sont réunies pour des relations étroites avec les pays développés et un regain d'intérêt pour la mise en valeur de ses importantes ressources pétrolières et gazières.

2.1.3 La stabilité politique est relativement élevée en Libye et le processus de décision relativement décentralisé (graphique 1). Il est possible d'améliorer davantage les indicateurs de gouvernance, tels que la libre expression et l'obligation de rendre compte, l'efficacité du gouvernement, l'État de droit, la qualité de la réglementation et la lutte contre la corruption.

Graphique 1 : Libye – Indicateurs de gouvernance



Contexte social

2.1.4 Population et marché du travail: Le dernier recensement (2006) a évalué la population à 5,32 millions d'habitants, avec un taux d'accroissement annuel de 1,8 %¹. La proportion de la population de plus de 15 ans est passée de 50 % en 1984 à 68 % en 2006. L'augmentation de la population en âge de travailler a exercé une forte pression sur le marché du travail. Elle a en outre contribué à une demande accrue de services sociaux, notamment l'éducation et les soins de santé.

2.1.5 En 2006, la population active (estimée à 1,63 million) représentait 30,7 % de la population totale et elle était constituée principalement de jeunes. S'il est vrai que le taux de chômage est passé de 17,3 % en 2003 à 13,5 % en 2006, la création de suffisamment

d'emplois pour la population active n'en demeure pas moins un défi majeur. En 2007, la masse salariale du secteur public représentait environ 8,3 % du PIB et 58 % des dépenses courantes du gouvernement.

2.1.6 L'espérance de vie à la naissance est de 74 ans en moyenne. Le taux de mortalité infantile à la naissance est de 18 pour 1000 environ (contre une moyenne de 85,3 sur le continent), tandis que le taux de mortalité maternelle s'élève à 97 pour 100 000 naissances vivantes. Le taux d'accès à l'eau potable est élevé (72 %) et il a considérablement augmenté suite à la construction d'usines de dessalement et de la Grande rivière artificielle (GMR). Cependant, la qualité des services de distribution d'eau est médiocre. Les dépenses publiques dans le domaine de la santé représentent 2,8 % du PIB, contre un taux de 2,4 % pour les autres pays africains.

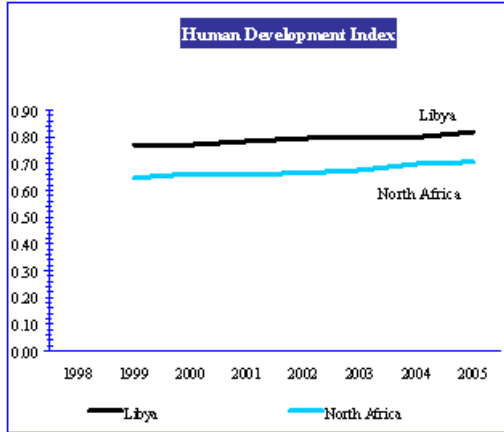
2.1.7 Les écarts entre les revenus se sont réduits depuis les années 1990 en raison de l'aide sociale substantielle que le gouvernement ne cesse d'offrir sous forme de subvention de certaines denrées alimentaires, de pensions élevées et d'assistance sociale en nature. D'autres subventions indirectes telles que l'eau et l'électricité à moindre coût et le carburant en dessous des prix mondiaux, ont également contribué à la réduction des disparités de revenus.

2.1.8 S'agissant de l'indice de développement humain, la Libye occupait le 56^e rang sur 174 pays². Cet indice était de 0,818 en 2007, contre une moyenne de 0,514 pour les autres pays africains. Au cours de la dernière décennie, cet indice a enregistré une tendance à la hausse (graphique 2). En outre, les indicateurs de bien-être économique, de soins de santé et de soins génésiques, de scolarisation, d'habitat urbain, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de parité homme-femme se sont relativement améliorés.

¹ Source: Autorités libyennes et GIA, 2008.

² PNUD, Rapport sur le développement humain 2007/08.

Graphique 2 : Indice de développement humain



Source: Indicateurs économiques, Département des statistiques de la BAD, 2008

2.1.9 Suite aux investissements considérables que le pays a consacrés à l'éducation, le taux de scolarisation brut dans le primaire est supérieur à 100 %. Le taux d'inscription dans les établissements d'enseignement secondaire, supérieur, technique et professionnel a également augmenté. Toutefois, la qualité de l'éducation est restée relativement médiocre, d'où l'inadéquation entre diplômés et besoins du marché en main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs la contribution du PIB à l'éducation est de 2,7 %, moins que la moyenne de 4,7 % pour le continent.

2.1.10 **Parité homme-femme** : En 2006, le taux d'analphabétisme des adultes était particulièrement plus élevé chez les femmes (16,9 %) que chez les hommes (6,27 %)³, mais le taux de scolarisation est actuellement identique pour filles et garçons, soit une égalité quasi parfaite dans le primaire (avec un taux d'inscription supérieur à 100 %) et un taux particulièrement plus élevé dans le secondaire (120 %).

2.1.11 L'indicateur sexospécifique de développement humain est estimé à 0,797 (contre une moyenne de 0,486 pour l'ensemble de l'Afrique)⁴. Toutefois, en raison de certaines considérations sociales, les femmes ne participent pas pleinement au

³ Source: Autorités libyennes et GIA, 2008

⁴ Source: Indicateurs économiques et sociaux, Département des statistiques de la BAD, 2008

marché de l'emploi, aux activités commerciales et à la politique. L'accès des femmes aux finances n'est pas limité par des contraintes légales, mais plutôt par un héritage historique et des considérations sociales. Les principaux écueils restent leur inclusion et intégration insuffisantes dans la vie publique, ainsi que leur manque d'autonomie économique.

Contexte et perspectives économiques

2.1.12 Le secteur pétrolier et gazier étatique domine l'économie libyenne, et il représentait 74 % du PIB en 2007, contre 62,5 % en 2001. Ainsi, la croissance rapide de la Libye a été impulsée par l'État et financée presque entièrement par les recettes pétrolières. Le gouvernement contrôle en grande partie la production et la distribution, limitant ainsi les activités du secteur privé, à l'exception de celles du secteur agricole et des petites entreprises. Le secteur manufacturier non pétrolier et celui du bâtiment et des travaux publics représentent environ 20 % du PIB et se sont développés. En effet, outre la transformation des produits essentiellement agricoles, leurs activités englobent actuellement la pétrochimie, la production de fer, d'acier et d'aluminium.

2.1.13 Les perspectives économiques de la Libye sont pour le moins mitigées. La croissance économique et la situation financière se sont consolidées suite aux importantes recettes pétrolières, à l'amélioration de l'infrastructure et à l'intérêt croissant des investisseurs étrangers. Selon les projections, la production pétrolière devrait atteindre environ 3 millions de barils par jour d'ici 2013. Cette augmentation a été calculée sur la base des gros investissements étrangers et de l'utilisation des technologies modernes par ces investisseurs. Le volume des dépenses et des importations publiques devrait baisser en raison de la fixation des priorités, tandis que l'excédent du compte courant externe devrait se stabiliser à 32 %.

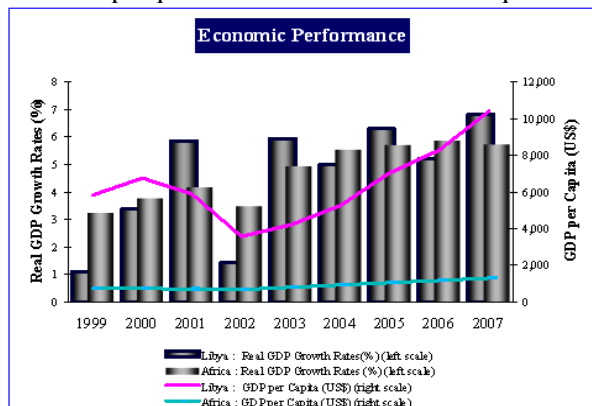
2.1.14 Malgré des projections favorables, le pays n'est pas à l'abri des risques de contraction de l'activité. La chute des cours du

pétrole ou la modération des dépenses publiques pourrait affaiblir l'équilibre budgétaire et la balance extérieure, avec des conséquences néfastes sur l'équité intergénérationnelle. L'inflation pourrait dépasser le taux actuel de 10,4 %.

Inducteurs de croissance

2.1.15 Entre 2005 et 2007, le taux de croissance du PIB réel était en moyenne de 7,5 % par an, contre 3,2 % sur la période 2000-2004 (graphique 3). La forte croissance économique enregistrée récemment est due aux augmentations successives de la production et des recettes pétrolières. La hausse des cours du pétrole et l'augmentation des investissements ont favorisé un important excédent financier et une balance extérieure positive. Outre la flambée des cours du pétrole enregistrée jusqu'au troisième trimestre de 2008, les sources non pétrolières, telles que le bâtiment et les travaux publics, les transports et les activités commerciales ont également participé à la croissance.

Graphique 3 : Performance économique



Source: Economic Indicators: AEO, ADB Statistics Department, April 2008

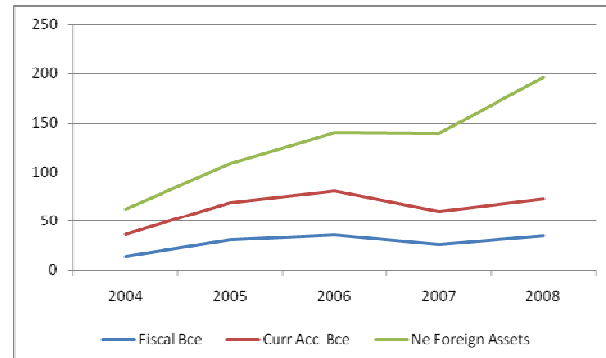
2.1.16 Sur le plan budgétaire, les recettes publiques sont passées de 53,6 % du PIB en 2004 à 61,4 % en 2007 (dont une contribution du secteur non pétrolier de 6,2 %) et elles devaient augmenter davantage en 2008, selon les prévisions. Sur la même période, les dépenses publiques totales et le montant total net des prêts ont reculé de 39,7 % à 35,2 % du PIB. Toutefois, de 35 % en 2006, l'excédent budgétaire est tombé à 26 % en 2007, sous

l'effet de la progression rapide des dépenses publiques, notamment une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 50 %.

2.1.17 L'inflation, qui s'est accrue de 6,2 %⁵ en 2007, s'explique largement par la hausse des prix des denrées alimentaires et la forte augmentation des dépenses publiques. L'inflation s'est accélérée en 2008, atteignant un taux moyen d'environ 10,4 %, suite à la flambée des prix des denrées alimentaires⁶.

2.1.18 L'excédent de la balance des paiements courants a reculé de 46 % du PIB en 2006 à 34 % en 2007 suite au net accroissement des importations (33 %) – graphique 4.

Graphique 4 : Solde budgétaire et balance des paiements courants, et avoirs extérieurs nets, 2004 - 2008



Note : Solde budgétaire (en % du PIB); balance des paiements courants en milliards d'USD); avoirs extérieurs nets (milliards d'USD).

Source: Autorités libyennes et estimations des services de la Banque.

2.1.19 Les réserves officielles brutes représentaient 33,1 mois d'importations de biens et de services non facteurs aux prix de 2008, sous l'action de la persistance de fortes exportations de pétrole. Les exportations de pétrole ont favorisé l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale de Libye, qui ont atteint environ 94,8 milliards d'USD. La monnaie au sens large a augmenté de 41 % en 2007, plus du double du chiffre de 2006, traduisant ainsi une augmentation sensible des avoirs extérieurs nets et une croissance rapide des dépenses publiques.

⁵ Libye, Rapport des services du FMI sur les consultations 2008 au titre de l'article IV.

⁶ Source: Banque centrale de Libye.

Gestion macroéconomique

2.1.20 La Libye dispose de liquidités abondantes en raison de ses importantes recettes pétrolières et gazières. Les répercussions de cette liquidité sont notamment perceptibles dans les politiques budgétaire et monétaire, ainsi que dans la situation financière extérieure du pays.

2.1.21 Des années durant, le budget national a été globalement excédentaire en raison notamment des importantes recettes pétrolières et gazières (en moyenne, environ 58 % du PIB entre 2005 et 2007). Les faibles recettes non pétrolières (5,5 % du PIB) traduisent la vulnérabilité du budget par rapport à la volatilité des cours du pétrole.

2.1.22 Compte tenu de la faible capacité d'absorption de l'économie, l'augmentation des dépenses publiques causée par des dépenses d'investissement plus importantes a provoqué une forte tension inflationniste. En 2008, les dépenses ont considérablement augmenté suite à la mise en œuvre du Programme de répartition de la richesse qui vise à partager l'excédent des recettes pétrolières. Cependant, la chute des cours du pétrole en 2008 a fragilisé la viabilité des finances publiques, de sorte que les plans de dépenses, notamment la répartition de la richesse, risquent d'être révisés.

2.1.23 La hausse des prix des denrées alimentaires et l'augmentation des dépenses publiques ont causé une tension inflationniste. Par conséquent, les prix des denrées alimentaires et du logement ont augmenté. Dans le souci de maîtriser l'inflation, les pouvoirs publics ont adopté des mesures d'austérité budgétaire, en freinant le rythme d'augmentation des dépenses publiques et en resserrant la politique monétaire. Les taux d'intérêt débiteur et créateur ont ainsi augmenté de 50 points de base en 2008.

Réformes

2.1.24 Depuis la levée des sanctions en 1999, la Libye a entrepris des réformes en vue

d'ouvrir son économie et d'utiliser de manière rationnelle ses ressources de production. Il s'agit notamment i) des réformes structurelles, ii) des réformes réglementaires, iii) de la réforme de la politique monétaire et iv) de la réforme des secteurs financier et bancaire.

(i) Réformes structurelles

Un cadre de gestion des richesses pétrolières a été mis en place avec la création, en 2006, de l'Autorité libyenne des investissements (LIA), chargée de la gestion des avoirs financiers de l'État, notamment le Fonds de réserves pétrolières. L'administration douanière a été réorganisée et un bureau des grands contribuables a vu le jour. La présentation budgétaire a été assainie et une unité budgétaire d'ensemble a été créée. Les entreprises publiques ont été privatisées et un tiers des agents publics licenciés.

Suite à l'adoption en 2003 d'un plan de privatisation visant 360 unités opérant dans les secteurs de la production, de l'exploitation minière et de l'agriculture, le gouvernement a confié la mise en œuvre de ce plan au Conseil général de transfert des propriétés (GBOT ou le Tamleek), nouvellement créé. Jusqu'à présent, les progrès ont été lents en raison d'un climat des affaires défavorable, de l'absence de programmation financière, de l'opposition de certains intervenants dans le pays et des capacités limitées du GBOT.

(ii) Réformes réglementaires

Elles visaient une meilleure intégration et la libéralisation des échanges, notamment l'harmonisation de la réglementation financière, du cadre statistique et des systèmes de paiement et de règlement, avec les autres pays du Maghreb. Dans cette perspective, les exigences de certifications dans le cadre des échanges avec ces pays ont été simplifiées ; les taxes douanières ont été supprimées sur toutes les importations ; et des taxes à l'importation précises ont été introduites. Des progrès ont également été enregistrés dans le sens de l'amélioration des statistiques économiques et financières, par la consolidation des comptes nationaux et des statistiques

des prix, et par l'amélioration et la publication rapide des données macroéconomiques.

(iii) Réforme de la politique monétaire

La Banque centrale de Libye a pris des dispositions en vue de renforcer le cadre de la politique monétaire et de la resserrer. Elle a introduit ses propres certificats de dépôt en mai 2008, augmenté les taux d'intérêt de 50 points de base et fait passer les réserves obligatoires de 15 à 20 %.

(iv) Réforme des secteurs financier et bancaire

Suite à la récente évolution des réformes bancaires et à l'ouverture du marché aux banques étrangères, les pouvoirs publics ont l'intention de privatiser les deux autres banques commerciales par le biais de la bourse des valeurs récemment créée.

La CBL entreprend également un programme visant la modernisation de sa structure et l'amélioration du système de paiement, ainsi que le renforcement de sa capacité de mise en œuvre de la politique monétaire. Des dispositions ont été prises pour renforcer davantage la supervision bancaire, notamment l'amélioration des techniques de surveillance hors site et de calcul de la mesure du niveau des fonds propres.

Le Conseil de développement économique de la Libye a été créé en 2007, en tant qu'organe exécutif chargé de faciliter la réforme du secteur financier, tout en assurant un rôle de plaidoyer.

Cadre des affaires

2.1.25 En règle générale, l'économie de marché n'a pas fonctionné efficacement en Libye en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment le système financier du pays dont le développement laisse à désirer. Il manque de profondeur (la monnaie au sens large représentant 33,7 % du PIB en 2007) et se caractérise par la domination des banques du secteur public et l'absence d'une gamme de produits financiers suffisamment diversifiés.

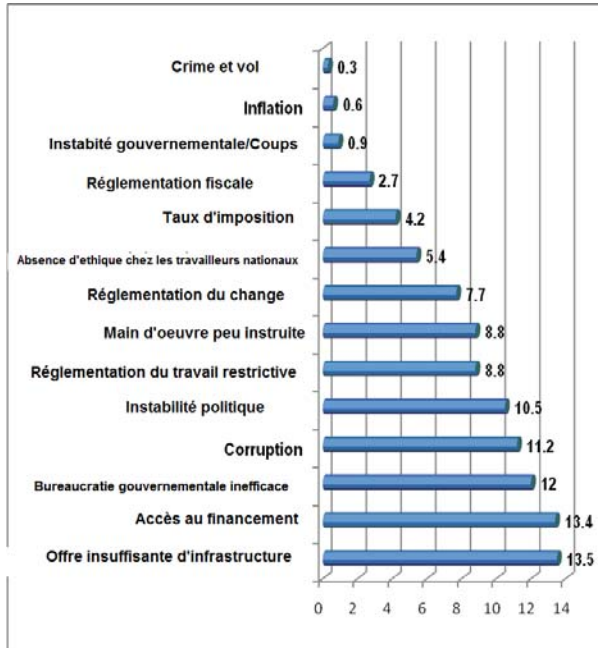
2.1.26 Le développement des secteurs non pétroliers, dont celui des services, nécessite la participation d'investisseurs du secteur privé national ou étranger. Toutefois, le secteur privé national est resté sous-développé et il est constitué en majorité de petites entreprises qui opèrent dans les services, l'artisanat et l'agriculture. Puisque les grandes sociétés étrangères opèrent dans le secteur du pétrole et les domaines connexes, le flux des nouveaux investissements directs étrangers dans les activités non pétrolières est insignifiant. Ainsi, malgré la récente intensification des investissements, particulièrement dans le secteur pétrolier⁷, le contexte commercial fait face à diverses contraintes.

2.1.27 Le dernier rapport sur la compétitivité mondiale⁸ a classé la Libye au 91^e rang sur 134 pays. Sa performance a été jugée excellente dans les domaines de la macroéconomie, de la santé et de l'éducation primaire, mais insuffisante en matière d'institutions, d'infrastructure, d'aptitude technologique, d'habileté en affaires, d'innovation et d'efficacité commerciale.

2.1.28 Il a été demandé à certaines entreprises de donner leur opinion sur les difficultés de faire des affaires en Libye. Comme le révèle le graphique 5, les principaux facteurs entravant les affaires en Libye sont : des infrastructures inadéquates (13,5 % des entreprises interrogées) ; l'accès aux financements limité (13,4 % des entreprises interrogées) ; et la bureaucratie administrative inefficace (12 %). Par ailleurs, seuls 2,7 % des entreprises interrogées ont cité la réglementation fiscale comme facteur freinant les affaires (graphique 5).

⁷ La Libye jouit de nombreux avantages dans son secteur pétrolier (importantes réserves, faible délai de recouvrement des coûts, bonne qualité et proximité de l'Europe).

⁸ Jusqu'en 2007, les rapports de la Banque mondiale intitulés *Faire les affaires* et *l'environnement des affaires* ne tenaient pas compte de la Libye.

Graphique 5 : Obstacles aux affaires

Source: Rapport sur la compétitivité mondiale, 2008

2.1.29 Depuis sa création en 2007, le Conseil de développement économique de la Libye a pris des mesures positives en vue de simplifier les procédures d'enregistrement des nouvelles entreprises en général, et des petites et moyennes entreprises en particulier, en matière d'accès aux financements, d'appui technique et de formation.

2.2 Options stratégiques du gouvernement

Cadre et Vision stratégiques

2.2.1 Suite au processus de consultations élargies qui a débuté en 2005, une stratégie économique nationale a été publiée en février 2006. La stratégie a défini la Vision de la Libye pour 2019 comme suit : un capital humain développé engagé dans des activités à forte productivité, le quasi plein emploi et une forte éthique du travail, une économie diversifiée dominée par un PIB non pétrolier, la compétitivité mondiale des firmes étrangères libyennes, un centre d'entrepreneuriat dynamique et un environnement des affaires attrayant. La stratégie recommandait également la mise en place des organes d'exécution, notamment le Conseil de

développement économique et un Bureau des ressources humaines.

2.2.2 Le gouvernement a reconnu que l'existence de sources de croissance multiples, grâce à la valorisation du secteur privé, renforcera la capacité d'adaptation de l'économie⁹. À cet effet, il a identifié des services à fort potentiel dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, et du commerce de transit, comme priorités des investissements futurs, et il leur a conféré un statut économique spécial.

2.2.3 Malgré d'importants investissements, l'infrastructure matérielle, économique et sociale s'est considérablement détériorée faute d'entretien, causant ainsi un important déficit d'infrastructure dans le pays. Conformément à sa stratégie, les plans de réhabilitation du gouvernement prévoient l'amélioration du secteur de l'aviation civile, la construction de routes et de voies ferrées, afin de relier la Libye aux pays environnants. De plus, il a été proposé de construire des ports afin de développer les échanges avec diverses parties du monde et d'étendre le sous-secteur des télécommunications tout en explorant les voies de déréglementation, de libéralisation et de diversification accrues.

2.2.4 Le secteur pétrolier est doté d'une intensité de capital élevée, d'une faible élasticité en matière de création d'emplois et ses liaisons en amont et en aval avec le reste de l'économie sont limitées. Actuellement, le secteur pétrolier ne peut pas créer suffisamment d'opportunités d'emploi pour absorber les chômeurs existants et les nouveaux chercheurs d'emploi. Par conséquent, le développement des potentiels des secteurs non pétroliers et la mise en œuvre d'un ambitieux programme de développement de l'entrepreneuriat, constituent une option stratégique visant à renforcer les possibilités d'emplois.

⁹ L'exploitation pétrolière en Libye devrait durer plus de 30 ans aux taux de production actuels.

Défis

2.2.5 La Vision stratégique ci-dessus révèle plusieurs défis qui doivent être relevés:

(a) *Élargir la base de production* : Certes, le pays a entrepris des réformes, axées essentiellement sur le secteur financier, mais il doit résoudre d'autres problèmes liés notamment à l'utilisation rationnelle des recettes pétrolières en vue d'assurer des bénéfices à long terme, et au développement du secteur non pétrolier en vue de réduire la dépendance vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures. Le développement du secteur non pétrolier productif nécessitera d'importants investissements du secteur privé national ou étranger. Toutefois, le climat des affaires rencontre diverses difficultés liées entre autres aux insuffisances du secteur financier, de l'infrastructure et du cadre réglementaire.

(b) *Améliorer la gestion du secteur public et la gouvernance* : Le secteur public a accordé une attention particulière à la distribution et à l'équité, plutôt qu'à l'efficacité économique, à la gestion axée sur les résultats et à la qualité des prestations du service public. Ce dernier point a pour préalable l'efficacité de la fonction publique et une bonne gestion des dépenses publiques, facteurs susceptibles de favoriser l'accélération de la croissance, la juste distribution des revenus et l'utilisation rationnelle des ressources dans le cadre d'une macroéconomie stable.

(c) *Promouvoir le développement du capital humain* : L'insuffisance des capacités de prestation de services et d'exécution des politiques et programmes constitue un défi pour le gouvernement et un obstacle à la création et à la croissance des entreprises. Le nombre de travailleurs qualifiés et le profil de leurs compétences ne satisfont pas aux exigences du marché du secteur non pétrolier. On observe également une grave pénurie de travailleurs qualifiés de haut niveau et de niveau moyen dans les secteurs clés. Puisqu'il est nécessaire de disposer d'une main-d'œuvre productive, compétente et flexible pour accompagner le développement économique

du pays, les efforts de la Libye visant à diversifier son économie seront compromis sans une intervention opportune destinée à combler les besoins du secteur productif en main-d'œuvre qualifiée de haut niveau et de niveau moyen.

(d) *Améliorer la gestion des ressources naturelles* : La Libye est confrontée aux problèmes de gestion de son environnement et de ses ressources naturelles, liés notamment aux ressources en eau, aux terres arables, à la désertification, à la protection des zones côtière et maritime, à la pollution induite par les industries pétrolières et gazières, ainsi qu'à l'évacuation des déchets solides. La viabilité à long terme du projet de Grande rivière artificielle a été remise en question, puisque les eaux souterraines qui l'alimentent ne sont pas infinies.

(e) *Partenariat* : La consolidation des relations avec l'économie mondiale et l'amélioration de l'infrastructure matérielle constituent également des défis majeurs qui interpellent les pouvoirs publics.

Forces et opportunités

2.2.6 Les importantes ressources en hydrocarbures dont regorge la Libye constituent une base solide pour la richesse financière du pays. Outre les immenses réserves de gaz, les réserves de pétrole sont estimées à 8-15 milliards de barils et la production devrait atteindre 3 mb/jour en 2013. Le secteur pétrolier libyen est également avantagé par le faible délai de recouvrement des coûts, la bonne qualité du pétrole et la proximité de l'Europe. La levée des sanctions a favorisé l'essor des échanges, l'accroissement des apports financiers et des investissements, tout en donnant accès à la technologie et aux marchés extérieurs.

2.2.7 Le maintien d'une forte croissance économique et la poursuite des réformes devraient offrir davantage d'opportunités au secteur privé et de grandes perspectives pour les investissements directs étrangers. En tirant avantage de ses capacités croissantes en

matière de commerce international, la Libye devrait progressivement ouvrir son secteur pétrolier aux investissements et promouvoir la coopération. Les pouvoirs publics ont la volonté manifeste d'encourager les entreprises étrangères à fournir les capitaux, le savoir-faire et assurer la formation.

2.2.8 Le contexte décrit ci-dessus offre de nombreuses opportunités inexplorées en matière de coopération avec la Libye, notamment un cadre de partenariat public-privé et d'intégration régionale.

3. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

3.1 La Banque coordonne étroitement ses activités avec celles des autres partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, le FMI et le PNUD.

3.2 En 2007, la Banque mondiale et le gouvernement libyen ont signé un accord de coopération technique, d'un budget total de 1 million d'USD financé conjointement par les deux parties. Cet accord a permis de financer un Programme de conseil économique visant à appuyer et à promouvoir le processus de réformes sur la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008. Les activités portaient sur l'évaluation du climat d'investissement, le cadre des affaires et l'environnement juridique de même que l'appui à la définition de la Vision de la Libye pour 2025.

3.3 Une revue des dépenses publiques a également été établie en octobre 2008 et deux séminaires de haut niveau ont été organisés en avril 2008 sur la Libye en transition et sur des questions liées au développement du secteur privé. Plusieurs autres activités sont prévues pour l'exercice 2009, dont l'achèvement de la Revue des dépenses publiques, l'assistance technique pour l'accession à l'OMC, la revue des réglementations commerciales et la préparation d'une évaluation du climat des investissements. Un autre domaine de coopération a été proposé, à savoir l'assistance technique pour le renforcement et la planification des capacités statistiques.

3.4 Dans le cadre de ses consultations avec les pouvoirs publics, le FMI continue d'axer son action en Libye sur les études liées aux réformes fiscales et douanières, à la privatisation, à la réforme commerciale, à la réorganisation de la fonction publique, aux questions touchant le marché de l'emploi et à la diversification de l'économie.

3.5 Le PNUD concentre son activité sur les conseils en matière de politique et le renforcement des capacités, en même temps qu'il coordonne le travail des partenaires au développement dans le pays.

3.6 L'aide de la Banque à la Libye dans le cadre proposé sera coordonnée avec les autres partenaires.

4. ENGAGEMENTS DE LA BANQUE EN LIBYE

4.1 Engagements antérieurs

4.1.1 En raison de son importante épargne et de ses excédents financiers, la Libye n'a jamais sollicité d'emprunt auprès de la Banque, ni tiré parti de ses autres grands services. La participation de la BAD s'est limitée au lancement de trois études en 2007, à la mise en place des dispositions de cofinancement pour un projet multinational et à une opération hors prêt.

4.1.2 La première étude sur le secteur de l'eau, financée dans le cadre de la Facilité africaine de l'eau, a été élaborée en même temps qu'une proposition de projet d'appui institutionnel soumise à l'Autorité de l'eau dans le pays. Les conclusions de l'étude ont été présentées en avril 2007 à Tripoli, lors d'un séminaire à forte participation sur la gestion intégrée des ressources en eau.

4.1.3 La deuxième étude sur le système financier et bancaire a été achevée et un avant-projet de rapport a été soumis au ministère des Finances. Le rapport est en cours de mise à jour à la Banque et il sera soumis aux parties prenantes pour validation lors d'un séminaire qui se tiendra en Libye en 2009.

4.1.4 La troisième étude sur la diversification de l'économie libyenne énumère les principales questions de politique, susceptibles d'alimenter le débat sur les options et les scénarios stratégiques. Cette étude vise à approfondir la compréhension du cadre de politique générale et de réforme économique en Libye, ainsi que du rôle consultatif de la Banque dans ce cadre. Les conclusions et les recommandations de cette étude seront également présentées lors d'un séminaire des parties prenantes qui se tiendra pendant l'année en cours.

4.1.5 Dans le cadre des opérations multinationales, la Banque a approuvé un prêt BAD d'un montant de 50 millions d'USD au titre du cofinancement d'un projet de télécommunications financé par les membres de RASCOM. L'entreprise emprunteuse appartient à RascomStar, une filiale de LAIP, à la Société générale des postes et télécommunications de la Libye, à RASCOM et à Thales Alenia Space.

4.1.6 La coopération entre la Banque et la Libye s'est poursuivie dans d'autres domaines à potentiel de partenariats. A cet effet, le protocole d'accord signé entre la Banque et LAIP en juin 2008, s'inscrit dans le cadre de ces partenariats. Le protocole d'accord prévoit le cofinancement ou le co-investissement de la Banque et de LAIP plus tard.

4.1.7 La Banque a organisé un atelier à Tripoli, du 14 au 15 janvier 2009, en vue d'un échange d'expériences en matière de renforcement des capacités statistiques et sur les questions liées aux données propres à l'Afrique. L'atelier permettra la mise en place d'un système national de statistiques plus solide, propre à faciliter la coordination entre producteurs et utilisateurs des statistiques en Libye et dans le reste du monde.

4.2 Domaines de coopération proposés

4.2.1 Le cadre de coopération proposé s'appuie sur i) le dialogue permanent, par le biais des débats de politique intérieure, du travail d'analyse, ainsi que des séminaires et ateliers ciblés ; iii) la sélectivité en conformité avec les avantages comparatifs de la Banque ;

iv) la facilitation du transfert des compétences et des meilleures pratiques internationales ; et v) la coordination avec les autres partenaires au développement.

Prêts

4.2.2 La mise en œuvre satisfaisante des réformes en cours et l'énorme potentiel des investissements dans le pays offrent de nombreuses possibilités d'aide de la Banque en faveur du secteur privé, notamment pour le cofinancement de projets dans des secteurs à fort potentiel de croissance. À cet effet, LAIP offre un vaste potentiel de cofinancement des projets nationaux et multinationaux. Dans le cadre d'un séminaire sur la promotion des affaires qui se tiendra au premier trimestre de 2009, la Banque explorera, en collaboration avec les parties prenantes, les autres domaines de coopération concrète dans le secteur privé. Le montant maximum de prêt à la Libye pour la période 2009-2011 est estimé à environ 700 millions d'UC.

Appui institutionnel au renforcement des capacités

4.2.3 *Assistance technique en faveur du renforcement des capacités du secteur public :* La Banque offrira une assistance technique en vue de renforcer l'efficacité du secteur public, et plus particulièrement les capacités de gestion des finances publiques et la promotion des exportations.

4.2.4 *Assistance technique en faveur du secteur de l'eau :* Suite aux études déjà réalisées, la Banque accédera à la demande d'appui technique à l'Autorité libyenne de l'eau, en vue d'une gestion durable et rationnelle des ressources en eau.

Diagnostic et analyse, séminaires et ateliers

4.2.5 *Activité économique et sectorielle :* La Banque est sur le point d'achever le diagnostic et l'analyse du système financier et bancaire, la diversification de l'économie et le système national de statistiques. Les conclusions de l'étude sur le système financier et bancaire relèvent un certain nombre d'insuffisances dans le secteur financier et des recommanda-

tions sont faites pour y remédier. À titre de suivi, la Libye pourrait mettre à profit l'expérience de la Banque dans la mobilisation de l'assistance et son expertise pour améliorer les programmes de réforme du secteur financier (à l'instar de l'Égypte et du Maroc).

4.2.6 Évaluation des politiques et institutions du pays par la BAD : À la demande des autorités, la Banque participera au travail d'analyse en matière de transparence, d'obligation de rendre compte, d'efficacité et d'efficacité stratégique en Libye. Dans ce contexte, la Libye figure parmi les pays pour lesquels l'évaluation des politiques et institutions est en cours. Un atelier sur la méthode d'évaluation sera organisé à l'intention des pouvoirs publics, en vue de la poursuite du dialogue sur les politiques à mener et des consultations sur les exigences des réformes institutionnelles ultérieures.

4.2.7 Ateliers focaux : Le programme de la BAD relatif au renforcement des capacités dans les pays membres régionaux (PMR) vise l'augmentation des activités en accordant la priorité à l'appui technique aux PMR et aux centres de formation; et en organisant des ateliers et cours de formation sous-régionaux et régionaux. Dans ce contexte, la BAD prévoit d'organiser des ateliers pour l'échange d'expériences et le développement des compétences. Par ailleurs, les résultats de l'atelier sur les statistiques permettront à la Banque de participer à l'élaboration d'une stratégie des statistiques en collaboration avec les partenaires au développement.

4.2.8 Séminaire sur la promotion des affaires dans le secteur privé : En vue d'entreprendre des activités de coopération, la Banque prévoit d'organiser un séminaire sur les opportunités d'affaires en Libye, afin d'explorer, en collaboration avec les parties prenantes, les domaines de coopération concrète, notamment avec le secteur privé qui n'a jamais traité avec la Banque.

Coordination des initiatives régionales

4.2.10 La Banque a apporté son soutien à la CEN-SAD dans le cadre d'une récente étude

réalisée sur la zone franche commerciale. La Banque et le gouvernement libyen assureront la coordination des efforts visant le renforcement des capacités de mise en œuvre des recommandations de l'étude. Pour atteindre les objectifs d'intégration régionale, il conviendrait de renforcer les capacités des institutions et des initiatives régionales, conformément à la stratégie de la BAD.

4.3 Sources de financement

4.3.1 La Banque assurera le financement de la phase initiale et négociera ensuite avec le gouvernement une assistance technique remboursable, suivant les mêmes méthodes employées par d'autres institutions.

4.3.2 Le cofinancement du secteur privé ou des projets multinationaux se fera conformément aux mécanismes, politiques, règles et programmes en vigueur à la Banque pour des activités similaires.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

5.1 Conclusion

5.1.1 La Libye est en passe de vivre de profonds changements induits par les réformes économiques et l'adoption par les pouvoirs publics d'une nouvelle approche du développement. Toutefois, en dépit de ses énormes ressources en hydrocarbures, le pays fait face à de sérieux problèmes que les pouvoirs publics doivent résoudre. Il s'agit, entre autres, de la faible capacité institutionnelle du secteur public, du sous-développement du secteur privé, de l'absence de diversification de l'économie, de l'exposition aux fluctuations des recettes pétrolières, de la pénurie de compétences, de l'insuffisance de valorisation des ressources humaines, d'une population jeune et en croissance rapide, ainsi que du mauvais entretien de l'infrastructure matérielle (en partie en raison des sanctions internationales passées).

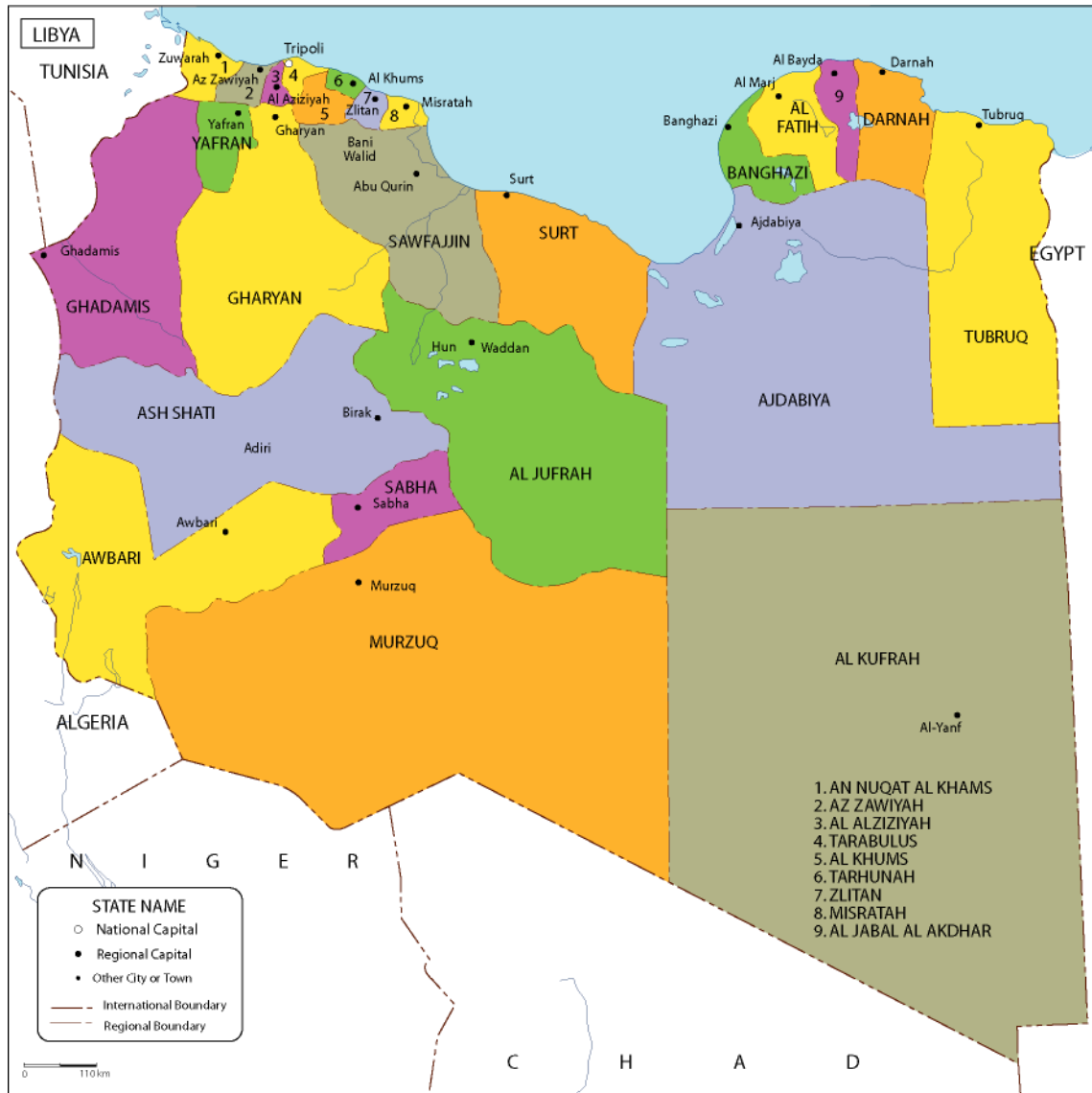
5.1.2 De nombreuses possibilités s'offrent à la Banque pour appuyer le développement du secteur privé, participer au renforcement des

capacités du secteur public, coordonner, en collaboration avec la Libye, les efforts de promotion de l'intégration et du développement à l'échelon régional, et cofinancer les projets nationaux ou multinationaux dans le reste de l'Afrique.

5.2 Recommandation

Le Conseil est invité à approuver les recommandations de la présente note d'engagement.

Annexe I Carte du pays



Cette carte a été dessinée par le Groupe de la Banque africaine de développement à l'usage exclusif des lecteurs du présent rapport auquel il est joint. Les noms utilisés et les frontières montrées n'impliquent, de la part de la Banque et de ses membres, aucun jugement concernant le statut légal du territoire, ni aucune approbation ou acceptation de ces frontières.

Annexe II – Libye: Indicateurs économiques et financiers de base, 2004-07

	2004	2005	2006	2007Prel
	(Modifications en % annuel, sauf indications contraires)			
<u>Revenu et prix nationaux</u>				
PIB réel	6	9,9	5,9	6,8
Produits non pétroliers	6,8	13,6	7,9	10,3
Hydrocarbures	5,5	7,2	4,3	3,9
% investissement brut / PIB (au prix de marché)	29,4	24,6	22,4	20,1
Inflation de l'IPC	1	2,9	1,4	6,2
<u>Financement de l'administration centrale</u>		(en % age	du PIB)	
Recettes	53,6	62,9	65,1	61,4
<i>dont</i> : Hydrocarbures	46,4	58,5	60,2	55,2
Produits non pétroliers	7,2	4,5	4,9	6,2
Dépenses et prêts nets	39,7	32,1	29,5	35,2
Dépenses courantes	23,5	13,9	13,4	14,2
Dépenses d'établissement	16,2	18,2	16,2	21
Solde budgétaire global	13,9	30,9	35,5	26,2
Solde produits non pétroliers (déficit -)	-32,5	-27,6	-24,7	-29
<u>Indicateurs monétaires</u>	(Modifications en % annuel, sauf indications contraires)			
Monnaie au sens large	13,3	30,6	15,3	40,8
Taux créditeurs (Dépôts d'un an, en % age)	4,5	4,5	4,5	4,5
<u>Secteur extérieur</u>	(En milliards de dollars, sauf indications contraires)			
Exportations de marchandises	20,4	31,4	39,2	44,5
<i>dont</i> : Hydrocarbures	19,5	30,5	38,2	43,4
Importations de marchandises	8,8	11,2	13,1	17,4
Balance des paiements courants	7,4	17,4	25,2	23,8
En pourcentage du PIB	22,3	38,4	45,8	34
Avoirs étrangers nets de la CBL	25,9	39,3	58,7	78,8
Réserves internationales nettes	16,2	23	27,9	35,7
(En mois d'importations de l'année suivante)	14,4	17,4	16,2	15,7
Taux de change effectif réel (% du change)	-8,50	9,11	-3,14	0,40
Source : Rapport des consultations du FMI au titre de l'article IV				

**LIBYE : NOTE D'ENGAGEMENT PAYS
ADDENDUM ***

Veillez trouver ci-joint **un addendum** au document cité en objet.

Page 10, paragraphe 4.2.2, insérer à la fin de la deuxième phrase la note de bas de page suivante* :

* Parmi les projets régionaux/multinationaux à l'étude, les autorités libyennes portent un intérêt particulier aux projets ci-après : (i) projet de route Libye-Niger-Tchad ; (ii) projet hydroélectrique d'Inga ; et (iii) projet du lac Tchad.

Annexe III – Références

1. Economist Intelligence Unit, Libya Monthly Report, Mai 2008
2. FMI (2007), Staff Report for 2006, Article IV Consultation Report
3. Economist Intelligence Unit, Libya Monthly Report, Mai 2008
4. Banque centrale de Libye (2006), Rapport annuel (en arabe)
5. PNUD (2007), Rapport sur le développement humain (2007/2008)
6. Waniss Otman & Erling, Économie libyenne : Diversification économique et repositionnement international, Springer, Berlin 2007
7. Banque mondiale (2006), Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, Rapport économique pays. (Rapport 30295 – LY)
8. Banque mondiale (2007), Doing Business, 2008.
9. Forum économique mondial (2007), Rapport sur la compétitivité arabe, 2007

LIBYE : NOTE D'ENGAGEMENT PAYS

CORRIGENDUM

Page ii, paragraphe 4, la troisième phrase devrait se lire comme suit :

La Vision nationale de stratégie économique de la Libye, publiée en 2006, définit une nouvelle perspective de développement et de croissance.

Page ii, paragraphe 5, les points (i) à (iv) devraient se lire comme suit :

- (i) Financement de projets privés, nationaux et multinationaux éligibles dans les pays africains ;
- (ii) Assistance technique au secteur public et renforcement des capacités des organismes sous-régionaux et régionaux dans le pays ;
- (iii) Travail de diagnostic et d'analyse, portant notamment sur le système financier et bancaire, la diversification économique et le système statistique national ; organisation d'ateliers et de séminaires ; et
- (iv) Initiatives de coopération et d'intégration régionales.

Page 1, le paragraphe 1.1 devrait se lire comme suit :

La Libye est un membre fondateur et un actionnaire important de la Banque africaine de développement. Toutefois, compte tenu son niveau de richesse et de revenu, les interventions du Groupe de la Banque s'y sont limitées aux activités hors prêts.

Page 1, paragraphe 1.2, la dernière phrase devrait se lire comme suit :

Par ailleurs, la chute des cours du pétrole pourrait fragiliser les soldes budgétaire et extérieur qui, jusqu'à présent, sont largement excédentaires.

Page 1, le paragraphe 1.4 devrait se lire comme suit :

Dans cette perspective, le gouvernement libyen sollicite l'assistance et l'appui financier du Groupe de la Banque à son programme de réforme et de modernisation étayé par la Vision nationale de stratégie économique pour 2019. En outre, la Libye présente un potentiel important d'interactions avec d'autres pays africains sur les marchés de l'emploi et des capitaux, et compte tenu des possibilités d'expansion des échanges commerciaux, qui offrent une occasion unique d'engager une action concertée dans le cadre d'initiatives de coopération et d'intégration régionales.

Pages 2 et 3, les notes de bas de page 1 et 2 devraient se lire comme suit :

Source : Autorité générale de l'information (GIA), 2008.

Page 3, paragraphe 2.1.10, première phrase :

Remplacer « ... (6,27 %) en 2006 » par « ... (6,27 %) en 2007 ».

Page 4, le paragraphe 2.1.17 devrait se lire comme suit :

L'inflation s'est sensiblement accrue ces deux dernières années, s'établissant à 6,2 % en 2007 avant de s'accélérer pour culminer à environ 10,4 % en 2008, en grande partie sous l'effet de la flambée des prix des denrées alimentaires.

Page 4, paragraphe 2.1.19, les première et deuxième phrases devraient se lire comme suit :

Suite à la forte hausse des recettes pétrolières, les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale de Libye se sont considérablement accumulés, atteignant près de 95 milliards d'USD fin 2007, soit plus de 33 mois d'importations de biens et de services non facteurs.

Page 8, point (d), la deuxième phrase devrait se lire comme suit :

La viabilité à long terme du projet de Grande rivière artificielle alimente les débats, puisque les eaux souterraines qui l'alimentent ne sont pas infinies.